



L'Université Pierre et Marie-Curie (UPMC) en partenariat avec l'Institut de
Recherche pour le Développement (IRD) lance l'

Appel 2017 à candidatures du

**PROGRAMME DOCTORAL INTERNATIONAL (PDI):
"Modélisation des Systèmes Complexes" (MSC)**

<http://www.ummisco.ird.fr/pdi/>

1 financement contrat doctoral au Nord

4 à 6 financements de thèses au Sud

Calendrier :

- | | | |
|--------------------------|----------|---|
| 11 Septembre 2017 | : | Dépôt au fil de l'eau des pré-candidatures pour avis |
| 20 Octobre 2017 | : | Dépôt du dossier complet de candidature |
| 25 Octobre 2017 | : | Décision admissibilité des candidats à auditionner |
| 7 novembre 2017 | : | Auditions à distance des candidats admissibles |

Dès le 8 novembre : Décision d'admission sous réserve de l'obtention des pièces administratives demandées

Date de début du financement sur trois ans dès Novembre 2017.

Cadre de l'appel

L'université Pierre et Marie Curie, en partenariat avec l'Institut de Recherche pour le Développement a lancé un Programme Doctoral International (PDI) en "Modélisation et systèmes complexes" (MSC). Ce programme, soutenu par l'Institut de Formation Doctorale de l'UPMC, vise à financer et accompagner des doctorants inscrits **en co-tutelle entre l'UPMC et un pays du Sud** sur la thématique de la modélisation des systèmes complexes. Les doctorants doivent s'inscrire dans une des écoles doctorales de l'UPMC, et ceux recrutés dans le cadre de l'appel 2017 doivent s'engager à commencer leur thèse en 2017. En conséquence les doctorants devront **avoir validé l'inscription en co-tutelle dans les 2 pays au préalable pour pouvoir bénéficier du financement.**

Conditions de l'appel

Cet appel à candidatures donne lieu à un concours qui permet de sélectionner des candidats et d'établir un classement. Les financements de thèses en co-tutelle attribués pour cet appel 2017, **comprennent des financements pour les pays du sud (voir en liste jointe, les montants correspondants pour ces pays) et un contrat doctoral dans un laboratoire affilié à une ED (Ecole Doctorale) de l'UPMC. Les doctorants Sud resteront 8 à 10 mois par an dans leur université du Sud et pourront bénéficier d'un financement complémentaire de 2 à 4 mois dans leur laboratoire de co-tutelle Nord.** Pour les doctorants Nord, leur équipe Nord devra prévoir un séjour annuel au Sud de minimum 2 mois par an. Tous les doctorants s'engagent à se retrouver une fois par an en un même lieu pour participer à la formation doctorale du «PDI MSC», confronter et exposer leurs problématiques et suivre des formations communes en modélisation. La prochaine formation du PDI MSC, qui se déroulera sur une durée de 2-3 semaines sur le campus international de l'IRD **à partir** du 12 novembre 2017. Seuls les frais de déplacement sont à la charge de l'équipe encadrante (Sud ou Nord), le séjour est intégralement pris en charge par le Programme PDI MSC.

Sélection des candidats

Les candidats qui souhaitent s'inscrire doivent déposer un dossier de candidature selon les modalités du dossier ci-après.

Conditions d'éligibilité:

- Etre titulaire (ou en cours d'obtention) d'un Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master quelle que soit la discipline :
(Mathématiques/Physique/Informatique/Biologie/Geosciences/...)
- Proposer un sujet original relevant de la modélisation des systèmes complexes.
- Avoir le soutien d'un directeur de thèse habilité à diriger des recherches en France qui doit obligatoirement être rattaché à l'une des Ecoles Doctorales de l'UPMC
- **Avoir le soutien d'un directeur de thèse habilité à diriger des recherches dans son université du Sud, et son engagement concernant l'inscription du doctorant dans l'Université du Sud pour 2017.**
- **Fournir un engagement de co-tutelle pour l'université du Sud : si l'année suivante, le candidat retenu n'avait pas pu valider cette condition, il serait exclu du programme et ne bénéficierait plus du financement (i.e. inscriptions dans les deux universités et convention de co-tutelle).**

Le succès des candidatures dépendra de multiples critères:

- Le critère n°1 sera le niveau d'excellence du candidat dans sa discipline d'origine et ses capacités d'ouverture multidisciplinaire (vers les sciences de la vie et de l'environnement pour un modélisateur mathématicien, informaticien ou physicien, vers un apprentissage rapide de méthodes avancées de modélisation mathématique et/ou informatique si le candidat a peu de compétences initiales reconnues dans ce domaine). Une première expérience en modélisation est tout particulièrement bienvenue.
- Le critère n°2 sera l'originalité et la faisabilité du projet de recherche proposé en matière de méthodes de modélisation des systèmes complexes et/ou dans le contexte applicatif choisi.
- Le critère n°3 sera la qualité et la disponibilité des encadrants directs **voire des co-encadrants.**

Dans tous les cas, les projets de recherche doctoraux et les candidatures doivent être validés par les Ecoles Doctorales de rattachement des directeurs de thèse.

Concernant la co-tutelle de thèse avec une université du Sud, il peut s'agir de projets s'inscrivant dans le cadre d'une des universités déjà partenaires de l'Unité Mixte Internationale UMMISCO associée au PDI, c'est à dire sur les universités de Marrakech (Maroc), Hanoi et Can Tho (Vietnam), Yaoundé (Cameroun), Dakar et Saint-Louis (Sénégal), mais **aussi de projets s'inscrivant dans le cadre d'autres universités au Sud.**

Constitution du dossier pour l'appel PDI-MSC

1° PHASE D'ADMISSIBILITE

La phase de pré-candidature (Cf. ANNEXE) commence **dès aujourd'hui** (si possible au plus tôt pour pouvoir bénéficier de conseils et d'aide pour le dossier final). La fiche est à renvoyer en PDF par mail à (pdi-msc@listes.upmc.fr) selon format de la fiche de pré-candidature en PJ du mail.

2° PHASE DE SELECTION DU CONCOURS

Les candidats devront retourner les documents ci-après avant le 20 Octobre 2017, le 25 Octobre la décision d'admissibilité sera transmise pour autoriser l'audition, Les candidats admissibles devront ensuite être joignables pour programmer les auditions qui se dérouleront en audio-visuel le 7 Novembre 2017 (audition de 20 minutes maximum, avec 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions).

Les candidats devront comprendre et répondre en français aux questions du Jury, une attestation de niveau B2 sera exigée pour les candidats de pays non-francophones, le dossier peut être envoyé en anglais si le français n'est pas encore très bien maîtrisé.

Les 11 documents suivants seront envoyés en PDF par mail à pdi-msc@listes.upmc.fr au 20 Octobre au plus tard.

1. Un résumé du sujet de thèse en 3 pages (utiliser le document en PJ) en précisant bien l'école doctorale de rattachement à l'UPMC.
2. Un CV comportant un cursus détaillé (utiliser le document en PJ).
3. Un avis motivé daté et signé du directeur de thèse de l'Université du Nord et du directeur de l'Université du Sud.
4. Une lettre de motivation.
5. Le mémoire de Master si obtention ou la date prévue d'obtention de Master ou équivalent (cf. doc 10).
6. Un bref projet professionnel (projet pour l'après doctorat).
7. **Pour l'étudiant faisant sa thèse au Sud, une attestation d'autorisation d'inscription en thèse dans l'Université du Sud au plus tard en Novembre 2017 en cas de succès au concours, avec l'accord de principe de co-tutelle.**
8. Une fiche d'information (pour les candidats faisant une thèse principalement au Nord)
9. La traduction des diplômes bac+3 et bac +5 visé au Consulat de France dans leur pays par un traducteur assermenté (pour les candidats qui ne disposent pas d'un diplôme européen).
10. Un rapport du directeur de thèse de l'UPMC attestant que le niveau du candidat est jugé équivalent au contenu du Master (pour les candidats qui ne disposent pas d'un diplôme européen).
11. Une copie de passeport en cours de validité.
12. Attestation niveau B2 pour les candidats non francophones.

Les fichiers porteront les noms respectifs (en ASCII et sans espaces)

1. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_sujet.pdf
2. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_cv.pdf
3. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_reco.pdf
4. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_motiv.pdf
5. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_M2.pdf
6. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_projet.pdf
7. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_autorisation.pdf
8. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_autorisation.pdf
9. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_copie.pdf
10. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_rapportMaster.pdf
11. {nomcandidat}_{prénomcandidat}_passeport.pdf

La date limite de réception de ce dossier complet est fixée au 20 Octobre 2017 (*)

Le concours se fera en deux phases :

Phase 1 : la phase d'admissibilité, où le jury étudiera le dossier du candidat transmis par mail.

Phase 2 : Les candidats admissibles seront auditionnés par le jury qui établira un classement.

Au cours de cette phase, les écoles doctorales concernées donneront une validation pédagogique des dossiers. Le comité d'évaluation (experts du domaine et représentants d'écoles doctorales) se réunira pour sélectionner les candidats à auditionner. Les candidats seront prévenus pour l'audition et seront invités à transmettre les présentations sous forme de quelques transparents envoyés par mail avant l'audition du 7 Novembre 2017, au plus tard deux heures avant l'heure d'audition. Ces documents sont indispensables au bon déroulement de l'audition car ils permettent au jury de disposer des supports de la présentation du candidat.

Les candidats admissibles devront veiller à être joignables pour un entretien, éventuellement par visioconférence, et ils seront convoqués par e-mail. A la suite des auditions, les résultats, (listes principale et complémentaire), seront communiqués dès le 8 novembre 2017 pour les personnes retenues. Les candidats devront alors confirmer sous 48 heures leur engagement et leur disponibilité avec l'équipe d'accueil pour débiter le projet doctoral au plus tard en octobre et ils devront signer la charte du doctorat de l'UPMC **ainsi que les pièces afférentes à la convention de versement de l'allocation dans le pays partenaire.**

La liste des pièces à fournir par les candidats admis pour la procédure d'inscription effective en doctorat est disponible auprès du Bureau d'Accueil des Doctorants précisé ultérieurement.

Des informations complémentaires seront progressivement mises en place sur le site du PDI MSC.

Les candidats sélectionnés pour effectuer leur thèse au Sud pourront signer une convention de formation doctorale à partir de novembre 2017 avec la représentation de l'IRD dans leurs pays respectifs, qui donnera lieu à un financement pour une durée de 36 mois.

Le PDI MSC est coordonné par Jean-Daniel Zucker.
Adjoints: Edith Perrier et Christophe Cambier.

Annexe

FICHE PRE-CANDIDATURE PDI-MSC APPEL 2017

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Skype, whatsapp:

Titre de la thèse envisagée :

RESUME DU SUJET ENVISAGE (1 à 10 lignes)

Jamais inscrit(e) en thèse : OUI - NON

(Si OUI, veuillez préciser la date de 1° inscription, Sujet, Encadrement)

.....

co-Directeur de thèse au Nord (si identifié) :

co-Directeur de thèse au Sud (si identifié) :

Co-encadrant(s) éventuel(s) :

PRESENTATION DU SUJET (si possible : 1 à 2 pages maximum)

Choix de l'Ecole Doctorale d'inscription souhaitée à l'UPMC

(voir la liste des écoles doctorales de l'UPMC sur le site : <http://www.upmc.fr/fr/recherche/doctorat.html>)

Nom de l'Ecole doctorale (ED) de l'UPMC d'inscription:.....

Numéro de l'ED envisagée N°:.....

Nom de l'Ecole doctorale au Sud pour la cotutelle:.....

Universités et laboratoires d'affectation souhaités pour le projet doctoral

1 : Pays:..... Université:..... Laboratoire :.....

2 : Pays:..... Université:..... Laboratoire :.....

COMPLEMENT DE CV FORMAT

Civilité : Mlle Mme M.

Nom usuel :..... Nom patronymique :.....

Prénom :..... Deuxième prénom :.....

Date de naissance (format JJ/MM/AAAA) :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité(s) :

Téléphone personnel :

Téléphone portable :

Adresse :

Pays :

e-mail personnel :

e-mail professionnel (si différent) :

Scolarité:

Date et mention baccalauréat ou équivalent :

Diplôme demandé pour l'admission au PDI (Diplôme d'accès au doctorat) :

Date d'obtention prévue si diplôme en cours (au plus tard Octobre 2017) :

Date de disponibilité pour débiter le contrat doctoral :

Statut actuel (étudiant, salarié, sans-emploi, etc...) :

Nom et adresse de l'employeur si employé :

Principales activités et responsabilités :

Aptitudes et compétences personnelles :

Langues

Langue maternelle :

Autre(s) langue(s) : Préciser pour chaque langue « Lu », « Parlé » et « Ecrit »

Valorisations scientifiques éventuelles (publications, conférences, <http://home page>)

LISTE PAYS ET FINANCEMENTS

LPays PDI	Classe	Montant 2016 en euros
INDONESIE	2	245
MADAGASCAR	2	245
BENIN	3	300
BURKINA FASO	3	300
CAMEROUN	3	300
GABON	3	300
INDE	3	300
MALI	3	300
TOGO	3	300
COTE D'IVOIRE	4	405
EGYPTE	4	405
NIGER	4	405
SENEGAL	4	405
THAILANDE	4	405
MAROC	5	450
TANZANIE	5	450
TUNISIE	5	450
CAMBODGE	6	540
LAOS	6	540
VIETNAM	6	540
KENYA	7	650
AFRIQUE DU SUD	8	730
BOLIVIE	8	730
BRESIL	8	730
MEXIQUE	8	730
PEROU	8	730
ARGENTINE	9	855
CHILI	9	855
EQUATEUR	9	855

